

si elles ne procurent pas assez de profit pour payer le coût de leur distribution, encore que le fait reste établi qu'il a à résoudre lui-même son propre problème, car n'étant pas consulté il n'a pas la possibilité de fournir son avis. Sa politique doit donc être de ne s'en rapporter qu'à lui-même. Il soutient loyalement et gracieusement ceux des manufacturiers qui ont une franche politique commerciale, assurant un traitement équitable au consommateur et un traitement équitable aux distributeurs, mais il proteste contre le fait d'être obligé de vendre à perte certaines marchandises annoncées.

La politique commerciale du manufacturier en ce qui concerne la distribution de ses produits est la question primordiale dans l'esprit du détaillant d'aujourd'hui.

Le marchand-détaillant reconnaît parfaitement au manufacturier le droit d'adopter la politique commerciale que bon lui semble. Ce dernier peut vendre à qui lui plaît, il peut permettre aux marchands de réduire les prix ou aux maisons vendant par correspondance d'employer sa marque de commerce pour les besoins de leur propre publicité, mais je suis sûr que nul ne doit songer à protester lorsque je dis que le détaillant réclame aussi sa liberté d'action pour accepter, acheter et pousser la vente des marchandises dont les producteurs ont adopté une équitable politique commerciale, ou pour refuser d'acheter ou vendre tous articles dont les producteurs ou manufacturiers n'ont pas adopté une politique commerciale franche et équitable.

L'organisation nécessaire

L'organisation est le seul remède. Si de telles conditions malsaines ont pu exister jusqu'ici, c'est par défaut d'organisation convenable de la part du détaillant : le nombre des faillites dans le commerce de détail a été aussi élevé à cause du manque d'organisation efficace ; les détaillants étant disséminés de par tout le pays, d'un océan à l'autre, et n'ayant pas de moyens de communication rapides, on a abusé de cette situation. On en a profité au point de vue législatif, car les détaillants sont presque la seule classe qui n'ait pas été exempte du fardeau de certaines mesures commerciales injustes ; un grand nombre de manufacturiers et de producteurs ont également profité de la position faible occupée par le détaillant quand abandonné à lui-même et ils l'ont forcé à vendre des marchandises au-dessous du prix coûtant ; mais heureusement de telles conditions sont en voie de changer radicalement.

Les détaillants à présent se rendent compte qu'ils se sont endormis en route. Il y a plus de quinze ans, ils ont commencé à s'organiser ; certains d'entre eux ont passé quinze ans de lutte et d'efforts à tendre vers ce but, mais ils ont réussi à former l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, qui possède à présent des bureaux bien organisés et un personnel compétent dans chaque province du Dominion. Les meilleurs marchands, dans toutes les lignes de commerce y sont affiliés. Des comités spéciaux, composés de marchands choisis dans chaque ligne de commerce, sont formés à présent pour étudier la politique commerciale de chaque producteur ou manufacturier, et le rapport de ces comités donnant le résultat de leurs enquêtes, sera placé entre les mains de tous les marchands de détail engagé dans chacune des lignes respectives, dans le Dominion du Canada.

Comme je l'ai dit plus haut, le producteur ou le manufacturier a liberté pleine et entière d'adopter la politique qui lui plaît, mais le marchand-détaillant tient

à connaître cette politique. Le détaillant veut savoir la vérité. Si quatre-vingt-dix-neuf pour cent des marchands du Canada payent pour un certain article portant une marque de commerce, quatre-vingt-quinze cents la douzaine, pour le détailler à dix cents pièce, ils désirent savoir pourquoi, l'autre pour cent de détaillants se trouve placé dans la possibilité d'acheter le même article portant la même marque, à quatre-vingts cents la douzaine. La question du prix coûtant devra être considérée différemment si le prix de vente est fixe, mais la vérité devra être la base de la concurrence. Tout ce que les marchands désirent, c'est qu'on leur dise la vérité.

Le remède

Il y aurait quelques autres points à envisager, mais je ne veux pas abuser de l'attention soutenue de mes auditeurs. Cependant je suggérerai comme remède aux maux que j'ai soulignés, la formation d'un comité public, composé de nos meilleurs économistes, de nos meilleurs hommes d'affaires représentant les intérêts des manufacturiers, des marchands de gros, des détaillants et des consommateurs dans le but d'étudier les conditions présentes de notre commerce intérieur, question vitale pour le bien-être de notre population et la prospérité de notre pays. Nos ressources naturelles ne peuvent se développer plus vite que notre pouvoir de distribution de ces produits, soit à l'intérieur, soit à l'étranger. Nos industries naturelles ne peuvent croître et prospérer si notre pouvoir de distribuer leurs produits avantageusement ne croît lui-même.

Nul ne pouvait prévoir les problèmes qui s'imposeraient à nous, comme résultat de la guerre. Actuellement tous ceux qui veulent travailler ont du travail à profusion. Toutes les manufactures marchent presque jour et nuit, les fermiers reçoivent une plus forte rémunération pour leur travail et ils y ont droit, les ouvriers reçoivent des salaires plus élevés que jamais dans le passé et cette augmentation n'est que juste, les distributeurs d'articles de première nécessité font un plus gros montant d'affaires sur une marge de profit plus petite. Cependant notre prospérité présente est plutôt construite sur le sable mouvant, combien de temps durera-t-elle ? Nul ne saurait dire le problème qui s'offrira à nous au lendemain de la signature de la paix. Sommes-nous capables d'accueillir la paix sans voir croquer notre prospérité actuelle ? Voilà le grand problème de l'heure.

Le grand objectif de nos efforts devrait être la réduction du coût de la vie ; et cela ne peut être obtenu qu'en écartant toute dépense inutile et si chacun augmente sa propre efficacité d'action. Obtenir de chacune de nos journées de travail mieux et plus pour le même argent, telle doit être notre pensée, encore qu'elle soit en opposition directe avec le principe que la plupart des gens semblent avoir suivi depuis un certain nombre d'années : "moins de travail et plus de salaire."

Si le présent système de distribution du producteur ou manufacturier au marchand de gros, du marchand de gros au détaillant, et du détaillant au consommateur est bon et doit être maintenu, il doit être assez efficace pour donner ce service au public au plus bas prix possible. Son efficacité n'est pas une question d'appréciation, et si ce système est le bon, comme je l'crois, il devrait être aisé d'en informer le public et de le persuader de sa supériorité.